Dans la newsletter précédente, nous vous avons présenté notre position vis à vis de la création de PSL. Aujourd'hui nous revenons sur l'histoire de notre collectif, et notre campagne passée et actuelle contre l'ouverture d'une licence PSL de développement durable financée très largement par la banque BNP Paribas.

La liste que nous présentons au CA de PSL est issue du collectif PSL contre-attaque, qui s'est constitué l'année dernière, après l'annonce de l'ouverture de cette licence, dénommée licence "Impact positif", pour la rentrée 2019. Au sein du collectif se sont rassemblé·e·s des étudiant·e·s et enseignant·e·s de tout PSL : École Normale Supérieure, Paris Dauphine, le premier cycle CPES de PSL, Chimie ParisTech, Mines ParisTech, l'Observatoire de Paris... Libération y a consacré un article https://www.liberation.fr/france/2019/02/25/bnp-paribas-se-paye-un-cursus-universitaire-pour-se-reverdir_1711601

Une banque « sale » pour financer une licence développement durable

À tous et toutes, il nous semblait tout à fait dangereux qu'**une licence consacrée au développement durable soit financée par une banque qui a été dénoncée à plusieurs reprises, et notamment en 2013 par l'ONG Les amis de la Terre, pour son financement massif des énergies fossiles** (22ème banque pour le financement d'extraction d'énergies fossiles dites extrêmes, 16ème pour les sables bitu-meux et 1ère pour le pétrole de l'Arctique – rapport 2018 Banktrack) mais aussi pour ses liens avec les paradis fiscaux, condamnée en juin 2017 par le tribunal administratif britannique pour une fraude fiscale de 38 millions d'euros vers les îles Caïman et le Luxembourg, notamment.

La BNP Paribas n'était donc pas le mécène idéal pour cette licence, d'après nous. Mais de toute façon, c'est aussi le principe du mécénat dans l'Enseignement Supérieur public que nous contestions. Nous pensons que ces mécénats privés ne peuvent que nuire à l'indépendance des chercheur·se·s et enseignant·e·s des laboratoires et formations concernés.

Dans la pratique, on a bien des raisons de craindre ces ingérences. La maquette administrative de la licence a pu nous le prouver : la BNP Paribas avait obtenu une clause de non dénigrement de ses actions au sein de la formation, ainsi que 50% des sièges au sein de son « comité de pilotage ». **Par ailleurs, la BNP peut facilement ne pas reconduire le financement de la licence au bout de 5 ans.** Quelle indépendance intellectuelle et déontologie pour les enseignant·e·s et encadrant·e·s de cette licence, si la BNP a accès aux décisions concernant directement son contenu ?

Un problème démocratique

De plus, **le processus de création de cette licence s'était effectué dans un déni de toutes les institutions représentatives**, la BNP et PSL se félicitant du lancement de la licence par une vi-déo YouTube et un communiqué de presse dès le 18 décembre 2018, avant même qu'elle ne soit évoquée en conseil académique et en conseil d'administration.

Le report de la licence, comme l'annonce de celle--ci, s'est fait dans l'amateurisme le plus complet : sans concertation ni préparation pédagogique de la formation, PSL a tenu à ouvrir les inscriptions le 6 mars et a recueilli une centaine de candidatures de futur•e•s bachelier•e•s. Dès

le 1er avril, PSL a fermé les inscriptions et prévenu les étudiant•e•s que l'ouverture de la licence était reportée, ceci après la clôture des inscriptions sur ParcoursSup. /Un tel manque de considération pour les étudiant·e·s concerné·e·s est déjà éloquent quant au type de gestion dont pâtirait une licence propre à PSL. L'inconsé-quence des dirigeants de PSL a donc pu mettre dans l'embarras cette centaine d'étu-diant•e•s.

Pour la rentrée 2020 encore, BNP Paribas reste le mécène principal de cette formation. Nous continuerons de nous mobiliser contre son ouverture, pour lutter contre la création de diplômes qui servent da-vantage aux grandes entreprises qu'aux étudiant·e·s en leur fournissant des éléments de communication clé en main. Combattre ce projet, c'est défendre un système universitaire critique, gratuit et public.

Total à l'École Polytechnique

Cette semaine, un autre scandale faisait écho à l'ouverture de cette licence/nous avons appris un autre scandale dans la presse : Total va installer des bureaux de recherche et développement à l'intérieur de l'École Polytechnique. Voir cet article https://www.liberation.fr/france/2020/01/14/total-fait-son-trou-a-polytechnique_1772820 Là-bas aussi, étudiant·e·s et enseignant·e·s s'inquiètent. Cette implantation croissante des entreprises dans les établissements d'enseignement supérieur menace toujours plus l'indépendance de la recherche et des enseignements qui y ont lieu. Ce n'est pas ce que nous voulons pour nos établissements.

La BNP ne semble pas s'arranger, comme on l'a vu récemment avec la plainte pour « complicité de génocide » au Soudan. Voir cet article https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/09/26/bnp-paribas-accuse-de-complicite-de-crimes-contre-l-humanite-au-soudan_6013182_3212.html
Nous n'avons donc aucune raison de considérer que cette licence qui était inacceptable l'année dernière le serait aujourd'hui. Ainsi, PSL contre-attaque continuera à faire campagne contre la création de cette formation.